

# INFO SUPERMOTO 2023

## Licences et classes autorisées

Il est possible de concourir dans les classes suivantes:

Catégorie	Cylindrée admise	Age Minimal	Age Maximal
<b>S4 65 cc</b>	65cc 2 à 85cc 2T	8 ans	<b>Max 12 ans</b>
<b>S4 85cc</b>	85cc 4T à 150cc 4T	10 ans	<b>Max 15 ans</b>
<b>S3 125cc</b>	<b>125cc 2 T</b> <b>Origines 125cc 2T</b> <b>Electriques (EPV)</b>	<b>14 ans</b>	<b>Néant</b>
<b>S3 250cc</b>	<b>250cc 4 T</b> <b>Origines 250cc 4T et + -</b> <b>Electriques (EPV)</b>	<b>14 ans</b>	<b>Néant</b>
<b>S2 Open</b>	<b>2 T: 100cc - 650cc</b> <b>4 T: 175cc - 900cc</b>	15 ans	<b>Néant</b>
<b>S1 Open</b>	<b>2 T: 100cc - 650cc</b> <b>4 T: 175cc - 900cc</b>	16 ans	Néant
Seniors	<b>2 T: 100cc - 650cc</b> <b>4 T: 175cc - 900cc</b>	<b>40 ans</b>	Néant
<b>Vintage</b>	<b>Motos construites</b> <b>jusqu'en 2004 – toutes</b> <b>cylindrées</b>	<b>40 ans</b>	<b>Néant</b>
Quads	<b>2T – 4T Max 500 cc</b>	16 ans	Néant

- La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question. (Article 10 Code Sportif FMB). Sous réserve d'une demande écrite et raisonnée d'un coureur, le groupe de travail Supermoto peut accorder une dérogation aux limites d'âge prévues.
- Les coureurs, qui veulent souscrire une licence 'Senior', doivent avoir l'âge minimal de **40 ans**, à l'exception des coureurs de moins de **40 ans**, qui étaient déjà titulaire d'une licence annuelle dans la catégorie 'Seniors' les années précédentes, ils se réservent de souscrire une licence annuelle 'Seniors'.
- Les coureurs, détenteurs d'une licence annuelle dans les catégories **S2 et S1** les 3 (trois) années précédentes et qui ont atteint l'âge de **40 ans**, n'ont pas automatiquement le droit de souscrire une licence annuelle 'Seniors' sur base de leur âge. Sous réserve d'une demande écrite et raisonnée d'un coureur au minimum 15 jours avant la première épreuve **2023**, le groupe de travail Supermoto peut accorder une dérogation d'obtenir une licence annuelle 'Seniors'.
- Chaque demande motivée de monter ou descendre de catégorie doit être demandée au plus tard 15 jours avant la première épreuve de **2023**.
- Le coordinateur, le groupe de travail et/ou le directeur de course ont le droit d'obliger un coureur de monter et ou descendre dans une autre catégorie, s'ils considèrent que le coureur n'appartient pas à sa catégorie en raison de ses capacités et / ou résultats. Toutefois, la décision doit être approuvée par les membres votants du groupe de travail. Cette promotion reste valable pour la saison en cours.

## Numéros de course et plaques numéros :

Classe	Numéro	Couleur	Licence 1 manifestation
<b>S4 65cc / 85cc</b>	1 à 99	Libre	À partir de 500 à 999
<b>S3 125 / 250</b>	1 à 99	Libre	À partir de 500 à 999
Seniors	1 à 199	libre	À partir de 500 à 999
<b>S1</b>	1 à 299	libre	À partir de 500 à 999
<b>S2</b>	300 à 499	libre	À partir de 500 à 999

Quads	1 à 199	libre	À partir de 500 à 999
-------	---------	-------	-----------------------

**Les numéros de course attribués en 2022 seront réservés jusqu'au 15/02/2023. A partir de 16/02/2023 les numéros seront libérés et disponibles pour tout autre demandeur d'une licence annuelle.**

## Modifications de règlement 2023

Les modifications, en plus des modifications de catégories, sont:

### Formule de course de la catégorie S2 Open :

- Fixation des groupes S2 Open pour les essais libres :
  - 1er épreuve 2023 : élaboration des groupes S2 Open d'après le classement final du championnat de Belgique Nationaux et Débutants 2022 et NK Nationaux 2022, ensuite par ordre d'inscription pour l'épreuve
  - A partir de la 2ième épreuve 2023 : création des groupes suivant le classement intermédiaire S2 Open ( 2023 ) - ensuite par ordre d'inscription pour l'épreuve
- Fixation des groupes S2 Open pour les courses (sur base des temps chronos) :
  - Coureurs 1 - 12 des groupes 1 - 2 - 3 vers S2 Open
  - Coureurs 13 - 24 des groupes 1 - 2 - 3 vers S2 challenger A
  - Coureurs à partir de 25 vers S2 Challenger B
  - Remarque : le nombre de coureurs sélectionnés repris ci-dessus peut varier suivant le nombre d'inscrits en S2 (timing 3 groupes / timing 2 groupes)
- Points pour le championnat de Belgique S2 Open : 50 coureurs classés obtiendront des points suivant le barème suivant :
  - 1. 100 pts ; 2. 90 pts ; 3. 81 pts ; 4. 73 pts ; 5. 66 etc...

### Autres modifications:

- Superpole pour la catégorie S1 Open : les 4 premiers S1 Open : 1 tour de chauffe + 1 tour chrono.
- Dans toutes les catégories, le Championnat de Belgique sera 'OPEN, tous les licenciés annuels (belges et étrangers) pourront marquer des points.
- Attribution d'un titre ' Rookie S2 Open ' pour le premier coureur de la catégorie débutants en possession d'une licence annuelle en 2021 et 2022 (sauf les 3 coureurs avec promotion 2022) et les nouveaux licenciés S2 ( coureurs qui n'ont jamais eu une licence annuelle Supermoto)
- Attribution d'un titre ' Rookie S1 Open pour le premier coureur promu de la catégorie Nationaux 2022, les coureurs avec licence annuelle Euro-Nationaux 2021-2022 et nouveaux licenciés S1 (coureurs n'ayant pas encore eu de licence supermoto S1)
- Clôture des inscriptions en avance via RIS le mardi soir à 23h59 au lieu de mercredi soir à 23h59
- Barème des prix : facultatif pour les organisateurs
- Les coureurs participant avec une licence 1 manifestation et âgé + 40 ans devront obligatoirement participer dans la catégorie Seniors sauf décidé autrement par le directeur de course

## Inscriptions aux épreuves:

Pour les épreuves en Belgique, les participants doivent s'inscrire via le site : [www.ris-timing.be](http://www.ris-timing.be). Toute inscription dont le paiement n'est pas enregistré dans les 10 jours est supprimée et le coureur devra recommencer la procédure d'inscription. Les inscriptions aux épreuves seront clôturées (paiement compris) **le mardi minuit au plus tard**. Après ce délai, il sera encore possible de s'inscrire sur place mais le tarif d'inscription sera majoré **de 20 EUR**. Un QR code sera attribué lorsque l'inscription est validée (Inscription + paiement) à présenter lors du contrôle administratif et au contrôle technique.

Le droit d'inscription est déterminé par chaque organisateur.

## Collaboration avec la KNMV en 2023

Toutes les épreuves aux Pays-Bas et en Belgique des catégories **S1 et S2** seront pris en compte pour la **BeNeCup** des catégories respectives.

Les licenciés **Seniors** pourront participer aux épreuves aux Pays-Bas.

Il y aura également deux épreuves pour le CB Quads lors des épreuves BeNeCup aux Pays-Bas (**Den Dungen**)

Les participants doivent s'inscrire obligatoirement via le site : [www.ris-timing.be](http://www.ris-timing.be) comme repris ci-dessus.

### Pour rappel:

#### Tapis environnement

L'utilisation d'un tapis environnement est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve. Attention la FMB n'a plus de stock de tapis environnement. Les coureurs devront les acheter directement auprès des différents fournisseurs.

**Sécurité dans le paddock** : chaque coureur doit disposer d'un extincteur ABC 6 kg prêt à l'emploi - poudre ou mousse par emplacement.

#### Points importants et contrôles supplémentaires en 2023

- **Equipement**: Les coureurs doivent porter des gants de cuir, qui doivent être intacts. Les gants de motocross ne sont pas autorisés. L'utilisation de Tear Offs et de caméras sur le casque est interdite.
- **Niveau sonore**: Le niveau sonore maximal est fixé à **112 dba** mesuré suivant la méthode 2mètres max. Des contrôles sonores supplémentaires seront prévus.

Des contrôles sévères auront lieu avant et après la (les) séance (s) d'entraînement et les courses concernant les exigences vestimentaires (ceci pour votre propre sécurité) et les normes de bruit (pour la survie du sport moto). Le non respect de ces règles entraînera une pénalité et / ou une exclusion de l'épreuve. Lisez attentivement les règlements et assurez-vous d'être en ordre pour la première épreuve 2021.

#### Transpondeur

Les coureurs ont la possibilité d'acheter / louer un transpondeur (type X2 transpondeur MX) auprès de la firme Mylaps ([www.mylaps.com](http://www.mylaps.com)) ou de louer un transpondeur sur place. Le prix de location est de **25 EUR** et un caution de 50 EUR sera demandée.

## Licence Europe Open

Il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe. Tous les licenciés de supermoto sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Open de la FIM Europe (site web : [www.fim-europe.com](http://www.fim-europe.com) – rubrique sport – Road racing – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H

*Note: Licences délivrées par la FMWB Originales uniquement en Belgique*

Les licenciés pourront souscrire une Option Responsabilité Civile valable lors des entraînements sur circuit permanent en Belgique, France et Pays-Bas. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

La FMB, Motorsport Vlaanderen et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop PC Windows ou I-pad (apple). Cliquez sur le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/> Pour plus d'info cliquez [ici](#).

Les demandeurs d'une licence 2023 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le week-end suivant.

**Le règlement 2023 complet sera bientôt disponible sur le site internet de la FMB**